

9-14 janvier : Démission de Pinay et son remplacement par W. Baumgartner. Pinay déclare qu'il « se tient à la disposition du pays ».

14 janvier : Bidault annonce une tournée de conférences en Algérie.

16 janvier : Le « Comité d'entente des mouvements nationaux » suggère aux Algérois la formation de « groupements de défense ». Le Comité directeur du Rassemblement pour l'Algérie Française (Duchet et Bidault) lance un manifeste au pays déclarant que « la nation ne tolérera pas un abandon de plus ».

18 janvier : L'autodéfense des colons s'organise dans la Mitidja.

19 janvier : Massu est appelé à Paris à la suite de l'interview publiée dans la « Süddeutsche Zeitung » par le journaliste Kempke (au cours de laquelle il avait notamment déclaré : « Nous ne comprenons plus la politique du Président de Gaulle. L'armée n'a pu prévoir qu'il ferait une telle politique... »).

20 janvier : Remaniement du G.P.R.A. officiellement annoncé à Tunis.

22 janvier : Conférence de l'Élysée sur la politique algérienne. Massu n'y participe pas et ne rejoindra pas son poste à Alger.

23 janvier : Les leaders algérois invitent la population à « se considérer en état d'alerte ». Interdiction à Bidault de se rendre en Algérie. Grève à Alger. Appels au calme de Delouvrier et Challe. Promesses d'une répression accrue du terrorisme.

24 janvier : Insurrection dirigée par Ortiz et Lagallarde. De Gaulle : « C'est un mauvais coup porté à la France. »

25 janvier : Les émeutiers se barricadent dans un camp retranché.

26, 27, 28 janvier : La grève s'étend aux autres grandes villes d'Algérie. A Mostaganem, l'armée ouvre le feu sur des Algériens. A Alger, exécution de quatre militants F.L.N. A Paris, échec d'une tentative de grève des étudiants lancée par Le Pen. Perquisitions très limitées aux sièges des organisations d'extrême-droite dont quelques militants sont gardés à vue.

28 janvier : Echec des tentatives des insurgés pour rallier à eux la Casbah. Les enfants algériens manifestent aux cris de : « Algérie arabe ! A bas Massu ! » Delouvrier annonce son départ et celui de Challe d'Alger « pour retrouver sa liberté de commandement ».

29 janvier : Discours de de Gaulle.

30 janvier : Déclarations du G.P.R.A. Fin de la grève à Constantine.

31 janvier : Décision des centrales syndicales de déclencher le 1^{er} février une grève générale d'une heure.

ciation avec le G.P.R.A. : « l'unité, le progrès, le prestige du peuple français sont en cause et... son avenir est bouché tant que le problème algérien ne sera pas résolu... maintenir une armée de cinq cent mille hommes... consacrer cette année même des dépenses civiles et militaires d'un millier d'anciens milliards... »

De Gaulle résoudra-t-il le problème algérien ? Il a été plus loin que tout autre gouvernement français. Mais entre ce qu'il a donné comme contenu à l'autodétermination, et ce que peuvent accepter au minimum les Algériens, il y a toujours une différence considérable. Il semble même avoir accru la distance en déclarant que, le moment venu, il s'engagerait pour une solution donnée.

Nous nous garderons d'interpréter les changements qui viennent d'être effectués au G.P.R.A., mais on ne peut pas imaginer que les Algériens puissent accepter, entre autre chose, que le contrôle de la sincérité d'un vote quelconque relatif à leur sort soit assuré par l'armée française.

Si la solution de la dernière crise a renforcé en France l'autorité de de Gaulle, elle n'a nullement amoindri l'autorité du F.L.N. parmi les Algériens. Ceux-ci se sont trouvés sollicités de la part des deux camps français et ont, de ce fait, acquis une conscience plus nette de leur force. Ils ont montré une sagesse politique remarquable, en refusant pratiquement d'être menés par les uns ou par les autres et, à l'occasion, ils ont montré qu'ils voulaient une Algérie à eux (voir les informations du « Monde » du 3 février sur une levée en masse des Algériens de Mostaganem).

De Gaulle dispose à nouveau d'un certain temps pour répondre aux aspirations des masses en France, c'est-à-dire pour faire la paix. Peut-on penser qu'il se montrera audacieux et acceptera par exemple un repli de l'armée française sur quelques points de l'Algérie, en échange d'une solution à la Mali ? Sans exclure une telle hypothèse (la plus susceptible de donner lieu à un compromis) qui, si elle se réalisait, consoliderait énormément le pouvoir de de Gaulle, nous doutons fort que celui-ci s'engage dans cette voie. Nous ne pensons pas que ce soit par manœuvre qu'il a encore donné certains apaisements à l'armée dans son discours du 29 janvier. Le capitalisme français ne veut pas avoir des doutes quant à ses liaisons avec le Sahara. La guerre d'Algérie se poursuivant, l'avenir restera bouché, et la société française se trouvera placée devant de nouvelles crises, dans des conditions qui seront différentes du passé.

..

La révolte des ultras a suscité une revendication des grands partis ouvriers et des démocraties à l'égard du pouvoir de de Gaulle : prenez des sanctions ! Que les grenouilles démocratiques soient rassurées, le roi prendra des sanctions. Mais contre qui et pour quoi ? De Gaulle demande déjà de larges pouvoirs pour ses ministres. Leur usage ne se fera pas suivant le critère : démocrate ou fasciste, mais comment mieux renforcer l'appareil d'Etat. Et, à peine quelques boucs émissaires d'Alger seront-ils bouclés que les nouvelles mesures viseront le mouvement ouvrier et les Algériens. C'est une vieille tradition des pouvoirs bonapartistes que de profiter des actions des Chouans pour porter des coups en sens opposé.

L'arrivée de de Gaulle au pouvoir à la suite du 13 mai avait eu comme conséquence importante que la question algérienne était devenue son « domaine réservé », l'indifférence politique sévissait dans les plus larges masses. La guerre d'Algérie avait pour ainsi dire disparu des préoccupations générales. Le putsch fasciste d'Alger a produit un changement, encore faible, mais non négligeable. La guerre d'Algérie a agité les larges masses, et la nécessité d'une certaine action à son sujet s'est faite jour. C'est quelque chose dont l'importance se fera sentir au fur et à mesure que, les mois pas-